

B

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVIII^e Volume.
N^o 11. — Novembre 1899.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1899

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshaïs. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruïet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantrois. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, *secrétaire-général*.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Morel, Vantrois et Guillemot. — *Secrétaire-Général* : M. Mouret-Appert. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestoc rt. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : N. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Pascon.

CREIL. — *Président* : M. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : *Délégué* : M. Grouas.

CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : M. Petit *Trésorier* : M. Legros. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Fasquelle. *Délégué* : M. Ducro.

GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. *Vice-Présidents* : MM. et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. et Bex.

LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Celer. *Vice-Présid.* : MM. Deslandes et Bouffet. *Secrétaire* : M. Conin. *V.-Secr.* : M. Riby. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

La séance de Décembre étant consacrée au renouvellement annuel du Bureau et du Conseil d'administration, Messieurs les Sociétaires sont instamment priés d'y assister.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 5 NOVEMBRE 1899.

PRÉSIDENTE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

MM. Pillois et Tirlet se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Sont présentés par MM. Testard et Thirion pour faire partie de la Société :

MM. LOIZEAU, horticulteur-primeuriste à Senlis.

SERGEANT, propriétaire à Vineuil.

M. le Président fait part à l'assemblée :

Du décès de M. Noché, trésorier-adjoint de la Société, dont le compte-rendu des obsèques a été inséré dans le dernier Bulletin.

De la perte douloureuse que vient de faire notre collègue M. Odent, ancien maire de Senlis, par suite du décès de M^{me} Odent, son épouse.

De la mort de M. Daurel, président de la Société d'horticulture de la Gironde.

La Société envoie à toutes ces familles ses sentiments de sympathie et de condoléances.

La correspondance comprend :

1^o Lettre de M. Danthenay, 48, rue de la Santé à Paris, demandant à la Société la liste de ses membres, ainsi que

XVIII^e VOLUME. — N^o 41. — NOVEMBRE 1899.

des renseignements, pour l'établissement d'un annuaire général de l'horticulture l'*Argus horticole*. L'assemblée autorise le Secrétaire-Général à envoyer les renseignements demandés.

2° Lettre de M. Potée, président de la Société des Agriculteurs du Nord, proposant l'étude de la création d'une banque agricole pour la région des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise et des Ardennes. L'assemblée remet sa décision à une séance ultérieure.

3° Lettre de M. Fié, jardinier-chef chez M. le prince Radziwill, à Ermenonville, demandant s'il lui est possible d'exposer au concours du 12 novembre, quoique ne faisant pas partie de la Société. M. le Président explique qu'il lui a répondu que les concours trimestriels sont réservés aux membres de la Société, et qu'il ne pourrait exposer que hors concours. L'assemblée approuve la réponse de M. le Président.

4° Les Catalogues et Prix-Courants suivants : Sébire, horticulteur à Ussy, près Falaise; — Bruant, horticulteur à Poitiers; — Baltet frères, pépiniéristes à Troyes; — Leroy, pépiniériste à Angers; — Bécigneul, pépiniériste à Nantes; — Levavasseur, pépiniériste à Ussy (Calvados); — Morel, horticulteur à Lyon; — Cochet, horticulteur à Suisnes (Seine-et-Marne); — Schmitt, horticulteur à Lyon; — Chantrier frères, pépiniéristes à Mortefontaine; — Hénaux-Boudard, rosiériste à Remy, près Compiègne; — Blain fils aîné, grainiers à Saint-Remy-de-Provence; — Abel Chantenay, spécialité de lilas, à Vitry (Seine).

5° Les observations météorologiques faites dans la commune de Borest, pendant les mois de septembre et octobre, par notre dévoué collaborateur, M. Lavallée, instituteur.

6° Le procès-verbal de la séance de la Section de Nanteuil.

M. le Président rend compte à l'assemblée de la fête de Saint-Fiacre; il dit que cette année un banquet a réuni un certain nombre de membres à l'hôtel Villette où une franche

gaité n'a cessé de régner, et il espère que l'année prochaine un plus grand nombre de membres y prendront part.

A propos de l'article de M. Testard, inséré dans le dernier Bulletin, sur *la dégénérescence des fruits à pépin*, M. le Président présente quelques observations sur les différentes causes qui peuvent produire cette dégénérescence.

Après avoir confirmé les conclusions formulées dans l'article de M. Testard, par des exemples de fruits bien connus qui, il y a moins d'un siècle, se récoltaient en plein vent, et que l'on n'obtient plus aujourd'hui, sains et de bonne garde, qu'à l'espalier, à des expositions choisies, et à l'aide de soins spéciaux, il constate l'intérêt qu'il y a, pour l'horticulture, à créer de nouvelles variétés, plus rustiques, susceptibles de remplacer ces variétés usées.

Or chacun sait que le semis des pépins ou noyaux est le seul moyen à employer pour obtenir ce résultat. Van Mons, en Belgique, qui a eu le rare privilège de vivre plus de quatre-vingts ans, et qui avait commencé à semer dès l'âge de vingt ans, a pu démontrer par les faits la probabilité d'une doctrine qui lui était propre, celle des *semis successifs*; il prétendait que plusieurs générations, suivies sans intervalles, soustrayaient petit à petit, une espèce aux influences biologiques, pour les rendre plus accessibles aux influences de milieu, et les rapprochaient ainsi de plus en plus des qualités que les soins et la culture donnent aux fruits que la consommation recherche. Il a pu ainsi voir les arbres de la neuvième génération, et il n'est que juste de dire qu'il a enrichi nos cultures d'une quantité considérable de bonnes variétés.

Cependant le hasard, à lui seul, peut créer des variétés nouvelles et méritantes, telles que celles, en assez grand nombre, que nous savons avoir été trouvées dans des haies ou dans des bois. Chaque jour encore, des horticulteurs, sans avoir recours aux doctrines de Van Mons, obtiennent des variétés nouvelles, peut-être trop pronées au début, mais dont

quelques-unes pourtant résistent à la critique et enrichissent nos jardins de sujets d'une grande valeur.

En conséquence, et pour conclure, il engage les jardiniers, et principalement ceux qui sont encore assez jeunes pour espérer voir le résultat de cette entreprise, à semer les pépins ou noyaux des fruits les plus beaux et les meilleurs qu'ils consomment. Un petit espace de terrain est suffisant, si l'on ne garde jusqu'à l'état adulte que les jeunes arbres présentant, dès leurs premières années, un bois et un feuillage qui rappellent une des bonnes variétés cultivées. Un homme soigneux et attentif peut ainsi, par un travail plutôt facile, et, en tout cas, exigeant peu d'espace et peu de temps, se préparer à lui-même des surprises agréables, et rendre de grands services à l'horticulture.

M. le Professeur, tout en se ralliant aux conclusions de M. le Président, ajoute qu'il y a déjà, parmi les poiriers au moins, certaines variétés dont les pépins montrent une tendance marquée à donner des sujets ayant, sinon une ressemblance exacte, une analogie assez marquée avec la variété dont ils sont issus, telles que Louise-Bonne d'Avranches, Bon-Chrétien Williams, Duchesse, et, parmi les pommes, la Calville blanc. Mais, selon lui, on ne risque rien de semer les pépins et noyaux de nos bonnes variétés de fruits, presque toutes, malgré un préjugé contre lequel il est utile de protester, étant susceptibles de donner par le semis de bons et bons fruits sur des arbres régénérés.

M. le Président félicite et remercie M. Lozet, professeur, de son très intéressant article : *Simple notions d'histoire naturelle*, reproduit dans le dernier Bulletin, et l'engage à continuer pour la satisfaction de tous.

Il est ensuite procédé à la nomination du jury pour le concours du 12 novembre : MM. Testard, Davesne, Hardret et Loizeau en sont nommés membres, M. Mouret-Appert rapporteur, et il est décidé que le concours sera ouvert au public de une heure et demie à cinq heures.

M. le Secrétaire-Général donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour :

Le Conseil, sur la proposition de M. le Président, a décidé de décerner à M. Lavallée, instituteur à Brest, une médaille de vermeil de 1^{re} classe, pour le remercier de son dévouement à envoyer régulièrement tous les mois à la Société, sans aucune rétribution, ses bulletins d'observations météorologiques si utiles à l'horticulture.

Le Conseil a décidé que la distribution des récompenses obtenues par les lauréats des visites des jardins, ainsi que par ceux du concours trimestriel, aurait lieu dans l'une des premières séances de l'année prochaine. M. le Président a promis de faire son possible pour que cette séance solennelle soit présidée par l'un de nos Présidents d'honneur.

Ces décisions sont ratifiées par l'assemblée.

M. Lozet fait sa leçon annoncée sur l'établissement du jardin potager-fruitier, avec démonstration au tableau noir, à la satisfaction de tous.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola et la séance est levée à quatre heures et quart.

Apports :

Par M. PRÉVOST : Un bouquet de Chrysanthèmes en vase et une potée de Chrysanthèmes Prince Kussein-Kamil, de toute beauté — *Mention honorable*.

Par M. BENJAMIN (Constant) : Deux potées de Chrysanthèmes, ainsi que des Fleurs coupées et un Potiron, le tout offert pour la tombola. — *Mention simple et remerciements*.

Du Jardin de la Société : Un fort lot de Pommes pour la tombola.

Par M. SAUVAGE : Trois poires pour en connaître la variété. Ces poires sont reconnues comme étant des *Joséphine de Malines*.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1899

Le jeudi 26 octobre, à trois heures et demie de relevée, la Section d'horticulture de Nanteuil s'est réunie à l'École des Garçons.

Présent au bureau : M. Grélez, secrétaire.

M. Lozet prend la parole après la lecture du dernier procès-verbal, pour développer devant seize élèves de l'école des garçons l'importante question de la création d'un jardin fruitier.

Cette leçon, qui se subdivise en quatre parties, comprenait la création d'un jardin fruitier proprement dit : choix de l'emplacement, exposition, débouchés, conditions climatériques, construction de murs parallèles, et, à l'appui de la leçon, un plan établi d'après les indications d'un maître apprécié. M. Dubreuil ; tels sont les points qui ont été traités par le zélé professeur.

La séance a été levée à quatre heures et demie.

DÉGUSTATIONS

14 Octobre.

FRAISE SAINT-JOSEPH (du jardin de M. Leblond). — Fruit moyen, grosseur et forme de la Fraise Héricart de Thury. — Qualité bonne, surtout en raison de l'époque. — Le plant est très franchement remontant, et les filets aussitôt enracinés, se couvrent de fleurs.

16 Octobre.

POIRE BEURRÉ PICQUERY. — Fruit de bonne moyenne

grosseur, turbiné allongé. — Peau vert pré, jaunissant légèrement à la maturité. — Chair blanche, demi-fine, bien fondante, suffisamment juteuse, bien sucrée et très parfumée. — A recommander, d'autant que l'arbre est vigoureux et fertile.

CONCOURS TRIMESTRIEL

du 12 novembre 1899.

Le Concours de Chrysanthèmes, Fleurs d'automne, Fruits, Légumes et Arbres fruitiers, que la Société d'horticulture de Senlis ouvrait le 12 novembre, dans l'ancienne église Saint-Frambourg, a été un magnifique succès.

On sait que ce concours, qui d'abord devait se tenir dans la salle de réunion de la Société, avait dû être transporté au manège, gracieusement mis à la disposition des organisateurs par MM. Perséguers, loueur de voitures, et Ortmans, professeur d'équitation, à qui la Société adresse ses plus sincères remerciements.

Disons tout de suite que, grâce au Comité d'organisation, ainsi qu'à M. Lozet, notre sympathique professeur, l'installation ne laissait rien à désirer.

Le beau temps s'était également mis de la partie ; aussi dès l'ouverture des portes, une foule nombreuse est venue admirer ces ravissantes fleurs d'automne ; parmi les visiteurs, nous avons remarqué : M. Audigier, sous-préfet de Senlis, qui, en fervent amateur de fleurs, a adressé ses félicitations à la Société pour la belle réussite de ce concours ; MM. de Waru, maire de Senlis ; Lelièvre, secrétaire de la sous-préfecture ; Thirion, président de la Société ; Morel, Vantroys et Guilleminot, vice-présidents ; la plupart des conseillers municipaux, et nombre de dames et d'autres notabilités.

En entrant, on est littéralement ébloui par la profusion de

fleurs de Chrysanthèmes aux coloris les plus chatoyants et les plus variés.

Le clou du concours était, sans conteste, le massif au fond, appartenant à M. Victor Ramus, jardinier chez MM. Guillemillot, Bœspflug et C^{ie}, fabricants des plaques et papiers photographiques Guillemillot à Chantilly, composé d'au moins 60 variétés de Chrysanthèmes dont les fleurs, d'une ampleur extraordinaire, ont fait l'admiration de tous les visiteurs. Parmi ces magnifiques produits, citons en particulier les variétés suivantes : *Rose Wynne, Cirque de Gavarni, Madame Carnot, Warenne, Ada Spawlding, Souvenir de Jambon, Océana, L'Isère, Souvenir de Sainte-Anne, Phœbus, Mademoiselle Lucie Faure, William Richardson, Madame Ed. Roger, B. Bird, Héroïne d'Orléans*, etc.

Une foule compacte n'a cessé de défiler devant cette exposition de tout premier ordre, admirant le développement superbe des pétales, leurs teintes délicates, et examinant surtout les curieuses variétés nouvelles.

M. Ramus exposait aussi des Chrysanthèmes en fleurs coupées bien variés, ainsi que des Légumes de toute beauté, des Fruits superbes et un joli petit massif de Cypérus bordé de Géraniums et Primevères de Chine.

M. Marie, horticulteur à Senlis, présentait un lot de Chrysanthèmes d'environ 80 variétés de plantes marchandes, toutes plus belles les unes que les autres, entouré de Violettes de Parme et un joli petit lot de plantes vertes.

M. Vibert, également horticulteur à Senlis, exposait un massif de plantes vertes avec quelques Chrysanthèmes et une collection admirable de Cyclamens.

M. Prévost, jardinier chez M^{me} Alépée, à Senlis, présentait un fort joli lot de Chrysanthèmes variés à très larges fleurs; nous avons surtout remarqué : *John Salter, Lasonne, Belle-Paule, Reine-Margot, Globe d'or*, etc., ainsi que deux beaux *Phénix*.

M. Chéret, jardinier chez M. Thirion, à Senlis, avait exposé

un joli petit massif composé de 38 variétés de Chrysanthèmes, tels que *Jules Toussaint, Royal-Soleil, William Triker*, etc., un très beau lot de Légumes et un autre de Fruits.

M. Guillet, jardinier chez M. Rueff, au château des Aigles, à Chantilly, avait aussi une belle collection de Chrysanthèmes, parmi lesquels *Robinson, John Solier, Colosse grenoblois*, et un lot de Fleurs coupées.

M. Thomas, jardinier chez M^{me} la comtesse de la Vaulx, à Chamant, présentait un lot de Légumes des plus variés, parmi lesquels 24 variétés de Pommes de terre, et des Chrysanthèmes en fleurs coupées.

M. Pecquet, jardinier de l'Hôpital général de Senlis, ne concourait que pour le Céleri; mais quel Céleri! une botte avait au moins 50 centimètres de blanc, tendre, bon à manger.

M. Pichon, pépiniériste à Villers-Saint-Paul, arrivé au dernier moment, sans avoir fait de demande, a dû faute de place s'installer en dehors de l'Exposition; c'est d'autant plus fâcheux qu'il apportait un très beau lot d'arbres fruitiers de toutes espèces et paraissant de très bonne végétation.

Le dixième exposant, hors concours, dont la magnifique collection de Chrysanthèmes, composée d'environ 150 variétés et des plus admirées, ainsi que son splendide lot de Fruits, était notre savant et aimable professeur, M. Lozet.

Le Jury, composé de MM. Testard, président, Loizeau, Hardret, Davesne et Mouret-Appert, rapporteur, a décerné les récompenses suivantes :

PALMARÈS

Prix d'honneur, avec félicitations du jury, médaille d'or, offerte par M. Thirion, président : M. Victor RAMUS, de Chantilly.

Horticulteurs - Marchands.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, prix *ex æquo* : M. MARIE, horticulteur à Senlis, et M. VIBERT, horticulteur à Senlis.

Amateurs ou Jardiniers bourgeois.

1^{er} prix, médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Morel, vice-président : M. PRÉVOST, de Senlis.

2^e prix, médaille de vermeil de 2^e classe : M. CHÉRET, de Senlis.

3^e prix *ex æquo*, médaille d'argent de 1^{re} classe : M. GUILLET, de Chantilly, et M. THOMAS, de Chamant.

Médaille d'argent exceptionnelle, offerte par M. Vantroys, vice-président : M. PICHON, pépiniériste à Villers-Saint-Paul.

Concours spécial de Céleri.

Médaille d'argent, offerte par M. Guillemot, vice-président : M. PECQUET, de Senlis.

A l'unanimité, le jury a accordé une prime de 25 francs à M. LOZET, pour son exposition et la bonne organisation du concours.

SIMPLES NOTIONS D'HISTOIRE NATURELLE

Des agents naturels de la végétation.

(Suite).

LA LUMIÈRE

La lumière est un des plus beaux phénomènes qu'offre la nature; c'est lui qui nous permet de voir et de distinguer les objets les uns des autres. Ce merveilleux agent naturel nous vient (par radiation) du soleil et de tous les astres lumineux qui occupent la zone céleste.

D'après le Danois Røemer, astronome de l'Académie des sciences de Paris, mort en 1710, la lumière nous arrive sur la terre à la vitesse de 260.000 kilomètres à la seconde, et quoiqu'elle nous semble incolore, tout rayon de lumière est néanmoins composé des sept couleurs qui se remarquent

dans l'arc-en-ciel; ce sont : le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet.

La lumière produit de remarquables effets sur les corps organisés; elle colore la peau et les poils des animaux, les rends forts et agiles. Tout être qui serait complètement privé de lumière ne tarderait pas à devenir languissant; mais, par contre, une trop vive lumière fatigue la vue.

Chez les végétaux, la lumière détermine la teinte verte des feuilles, nuance les fleurs, colore les fruits, donne de la consistance à tous les organes en contribuant à la formation de leur tissu; enfin elle procure la vigueur et la fraîcheur à toutes les parties végétales aériennes.

Les végétaux recherchent la lumière; ceux qui en reçoivent peu, tendent toujours à se porter vers le point où ils en recevraient davantage. Ceci se remarque dans les serres, sur le bord des bois et surtout dans la cave, lorsque germent les pommes de terre ou se développent quelques autres végétaux; on voit toujours ces plantes se diriger vers l'endroit où apparaît cet agent.

Les cardons, les céleris et autres salades, qu'on lie pour faire blanchir, sont la preuve la plus évidente de ses effets sur les plantes. Les feuilles soustraites à son influence perdent bien vite leur couleur verte et leur amertume, puis, en blanchissant, deviennent plus aqueuses et plus tendres; par opposition, les fruits qui se sont développés et qui ont mûri sous son action constante, acquièrent plus de saveur et se conservent généralement mieux que les autres.

LA CHALEUR

La chaleur est l'agent naturel qui nous cause les sensations de chaud. On lui donne le nom de calorique. Le froid est l'absence complète de calorique. Bien souvent on dit : quelle chaleur accablante ! ou bien : quel froid piquant ! ce qui signifie, dans un cas comme dans l'autre, l'état de la

température ambiante considérée comme chaude ou comme froide.

Comme pour la lumière, la source principale de la chaleur vient (par rayonnement) du soleil; c'est pour arriver à déterminer son intensité que M. de Réaumur inventa le thermomètre, instrument qui sert à indiquer les degrés de calorique contenus dans l'air, dans une salle, dans une serre, dans l'eau d'un bain, dans l'amas d'une couche en fermentation, etc., etc.

La chaleur dilate les corps, tandis que le froid les contracte; les effets de la chaleur sont des plus salutaires pour la vie organique; elle ranime et accélère la circulation du sang dans les veines des animaux, active la circulation de la sève dans les tissus végétaux, fait germer les graines, contribue à la maturation des fruits; sans sa présence, les corps organisés périraient bien vite par le froid, dont les effets sont contraires et parfois désastreux. Aussi n'est-ce que sous l'influence d'une température douce, augmentant et diminuant graduellement, sans brusque changement, que l'on voit s'accomplir le mieux, sous chaque climat, le développement et l'accroissement maximum des animaux et des végétaux.

(A suivre).

LOZET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Action des vapeurs d'éther et de chloroforme sur les graines. — Il résulte des expériences faites par M. Henri Coupin relativement à l'influence des vapeurs d'éther et de chloroforme sur les graines sèches, que ces graines, à l'inverse des graines humides, n'éprouvent aucune altération fonctionnelle du fait des vapeurs dont il s'agit, même lorsqu'elles en ont supporté l'action pendant un temps fort long.

On pourrait utiliser cette propriété pour détruire les insectes mêlés aux semences, sans tuer les germes.

(Journal officiel.)

*
*
*

La Taille des Rosiers. — Dans l'ouvrage que nous avons publié ensemble, M. Cochet-Cochet et moi, sur *les Rosiers*, mon collaborateur a relaté le petit dialogue suivant :

« — Comment tailleriez-vous ces Rosiers? demandai-je un jour à un habile praticien, en lui montrant des *Baronne Prévost* ayant acquis un assez grand développement.

— Moi, dit-il, je prendrais une bonne serpe et...

Je me récriai : — Comment! tailler des Rosiers avec une serpe?

— Après tout, si vous craignez de vous piquer, rien ne vous empêche de vous servir d'un croissant! »

Cette réponse prouve surabondamment que ce praticien était loin, très loin même, de faire une science de la taille du Rosier.

Nous partageons entièrement son opinion et, sans prétendre qu'il faille absolument traiter le plus beau de nos arbustes comme un vulgaire buisson, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fait de longues études pour le tailler convenablement. Un peu d'observation du mode de végétation des Rosiers en général et de certaines variétés suffit pour leur appliquer la taille qu'ils exigent.

Si nous examinons un Rosier quelque peu âgé, nous voyons que sa ramure se compose de branches vieilles, à écorce grisâtre et à rameaux grêles, et qu'il existe généralement, dans leur partie inférieure, un ou quelques rameaux qui ont poussé avec une vigueur extrême en absorbant une grande partie de la sève. Progressivement, ces vieilles branches s'affaiblissent, tandis que les gourmands poussent et fleurissent abondamment. Elles finissent même par s'éteindre, et leurs gourmands, devenus à leur tour de

vieilles branches, donnent naissance, à leur base, à des scions vigoureux qui évoluent de même et ainsi de suite.

La ramure du Rosier se renouvelle ainsi progressivement et de cette régénérescence continue découle le principe fondamental de la taille.

Cette opération a cependant quelques autres buts, notamment de donner aux Rosiers de nos jardins une forme sinon symétrique, du moins à peu près régulière et appropriée à l'endroit ou à l'emploi auquel on les destine, d'équilibrer leur végétation et de leur faire produire des fleurs peut-être moins nombreuses, mais certainement plus belles et plus grandes, de retarder la floraison ou de permettre de l'obtenir à un moment à peu près déterminé, etc.

Pour tailler convenablement un Rosier, nous devons donc commencer par aider la nature, c'est-à-dire débarrasser l'arbuste de ses vieilles branches, mortes ou sur leur déclin, de façon à ne conserver que des pousses vigoureuses, seules capables de produire de belles roses. Nous évitons aussi qu'elles soient trop nombreuses, trop rapprochées et qu'elles n'encombrent le centre de la touffe. Cela fait, il ne reste plus qu'à raccourcir ces branches de prolongement.

Mais ici, la vigueur de la plante entre en cause. Si l'arbuste est très vigoureux, et que ses rameaux soient longs et forts, il suffit d'en supprimer environ le tiers supérieur; tandis que cette suppression peut atteindre jusqu'aux trois quarts, s'il est très faible.

De plus, il faut tenir compte de leur force individuelle et relative, afin de rétablir l'équilibre entre eux. Les rameaux faibles doivent être laissés plus longs que ceux qui sont forts, le plus grand nombre de feuilles dont ils se couvrent attirant la sève à eux. Quelques pincements appliqués pendant l'été aux gourmands aident beaucoup à conserver cet équilibre.

Pour les Rosiers grimpants, dont la vigueur est très

grande, on se contente d'enlever les branches faibles, celles qui périclitent, et on supprime seulement l'extrémité mal aoûtée des rameaux conservés, que l'on palisse ensuite.

Quant à l'époque la plus propice pour tailler les Rosiers, nous pensons qu'il vaut mieux, sous notre climat, attendre que les gelées sérieuses soient passées, c'est-à-dire la fin de février. Ce n'est, du reste, qu'à cette époque qu'on peut découvrir sans danger tous les Rosiers.

(*Le Petit Jardin*).

S. MOTTET.

*
**

Pommes de terre de première saison. — La culture tardive des pommes de terre de première saison n'est pas nouvelle, mais elle est très peu pratiquée, et cependant elle paraît lucrative. Voici, d'après le journal *l'Agriculture moderne*, les améliorations apportées par plusieurs cultivateurs.

On plante les pommes de terre dans notre région dès le mois de mars. Les premiers tubercules se récoltent dès le mois d'avril; mais pour avoir des tubercules bien mûrs, que l'on reconnaît lorsque la pellicule ne s'enlève pas avec l'ongle, on laisse quelques rangs un mois de plus.

On met les tubercules dans des paniers, verticalement serrés les uns contre les autres. On les laisse à l'air libre à mi-ombre, et on les arrose copieusement une fois par jour.

Vers la fin d'août, on les plante dans une planche de jardin potager dont la terre a été fortement fumée. Vers la fin d'octobre, les tubercules ont à peu près atteint leur maturité; alors on recouvre les planches de feuilles et de terre pour empêcher les gelées de pénétrer.

De novembre à février-mars, on fera une récolte de Pommes de terre nouvelles dont on pourra tirer un parti rémunérateur.

Observations faites dans la commune de Borest
pendant les mois de

SEPTEMBRE 1899				OCTOBRE 1899			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1		26.2	15.2	1	7 ^m .9	18.5	3.2
2		27.3	15.3	2	22 3	19.2	2.4
3		30.1	14.1	3		20.1	3.6
4		30.4	14	4		20.2	3
5		30.3	14.2	5		19.5	4.5
6		27.9	13.2 ⁽¹⁾	6		19.8	6
7	7 ^m .9	28.4	13 ⁽²⁾	7		19.4	-2
8	8 4	25.2	9.4	8		21.1	-2.1
9		25	8.6	9		20	-2
10		24.4	8	10		18.7	-0.2
11		23.2	7.5	11		19.2	2
12		22	7	12	8 2	17	2.1
13		19.2	6.2	13	4 1	16.4	2
14		18.4	4.3	14		16.1	-1.5
15		15.3	4.2	15		15.2	-0.3
16	2 4	15.2	5.8	16		15.3	-1 ⁽³⁾
17	3	17.1	5.6	17		15	2
18	4 5	19.2	5.4	18		18.2	1.9
19		20.5	6	19		18.7	1.8
20		20.4	6.1	20		18.9	0.6
21		20	4.2	21		19.5	-2
22	9 3	19.2	4	22		20.2	-3.5
23	2 1	19	4.5	23		20	-2.5
24		19.1	4	24		20.1	4.5
25		18.6	3.9	25		20.2	4
26		18	3	26		26.5	3.2
27	15 8	17.5	3.6	27		20.1	2.1
28	6 2	16.9	3	28		19	2
29		16	3.8	29		18	2.4
30		18.4	3.2	30		19.2	2.1
				31		20.1	1.9
Total	59 ^m .6	M ^m		Total	42 ^m .5	M ^m	M ^m

(¹) Orage le soir.

(²) Orage la nuit.

(³) Vent du nord.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

**Conformément au Règlement,
les Leçons d'Horticulture sont suspendues
pendant le mois de Décembre.**

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 »»

Il aura également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au sein de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.